

Rapport d'activité

Assemblée Générale d'ALERTES

Mardi 27 mai 2014

Pour l'adaptation de la société française au vieillissement de la population

1ère partie – LE FONCTIONNEMENT D'ALERTES

Comme toute association loi 1901, ALERTES est tenue à un certain fonctionnement : une Assemblée Générale, des réunions de Bureau, de Conseils d'Administration, un rapport financier, un rapport d'activité.

Notre local de la Grange

La venue dans la Grange de nouvelles Associations (Renfort Cadres, UNA, AFIPAEIM) éloigne notre crainte de devoir quitter cet agréable endroit. Mais l'UNA n'est là que pour un an.

Nos effectifs

ANNEE	Individuelles	Collectives	TOTALES
2010	134	46	180
2011	106	25	131
2012	129	55	184
2013	116	53	169

Notre site internet « ALERTES 38 »

Le nombre de visites sur le site internet en 2013 est en légère baisse, environ 2 975 au 11 mai 2014 (contre 3 143 au 13 juin 2013), nous espérons égaler ce chiffre d'ici au 13 juin 2014.

Les IPHones, SmartPhones ou Tablettes ont remplacé les ordinateurs « classiques » pour accéder à notre Site ce qui confirme que notre site est dynamique et note public « branché ».

Les pages les plus visitées restent la présentation de l'association, le formulaire de contact et d'adhésion et les articles des événements portés par Alertes.

Notre présence à travers le département

- Après y avoir tenu un stand tout l'après midi, ALERTES a présidé le 16 Octobre, à *Saint Joseph de Rivière*, une *table ronde* sur le thème «Bien vivre ensemble» organisé par la Communauté de Communes de Saint Laurent du Pont.

- Nous avons participé à l'organisation d'un *colloque* à *Crolles*, le 12 Novembre, sur le thème : «Bien vieillir en Grésivaudan».

Il a été décidé de mettre en place une antenne d'ALERTES en créant une «commission territoriale» qui prendrait en compte tout ce qui a trait au vieillissement sur un territoire donné. Ce modèle pourrait être transférable à d'autres territoires du département.

Nous nous efforçons aussi de nous *implanter dans des CCAS* comme à Grenoble, Saint Martin d'Hères, Seyssins, La Tronche, Varcès ou au CIAS du Voironnais.

2ème partie – POUR L'ADAPTATION DE LA SOCIETE FRANCAISE AU VIEILLISSEMENT DE LA POPULATION

Pour agir sur le projet de loi

C'est le titre de la loi que le gouvernement va proposer au Parlement mais cela correspond exactement à l'action entreprise par ALERTES. Tout au long de cette année, nous avons agi pour que cette loi réponde aux besoins exprimés par les personnes âgées.

Mme Delaunay avait lancé l'idée d'une «Marche Bleue» durant la Semaine Bleue. Il n'a pas été possible d'organiser une telle marche en liaison avec les autres associations concernées. Mais à la suite d'échanges avec *la Préfecture*, des représentants d'ALERTES ainsi que des associations signataires de cette lettre ont été reçus le 14 novembre par Madame Gimenez, chef de cabinet du Préfet. Au cours de cet entretien, chaque association a pu exprimer sa position sur la question des personnes âgées. La lettre confiée à l'attention du Président de la République a reçu une longue réponse.

Plusieurs membres d'ALERTES ont participé à aux rencontres des 26 et 27 septembre où le Conseil Général recevait *Mme Delaunay*. Des documents d'ALERTES ont été remis à la Ministre.

Lors de cette visite, Mme Delaunay a souhaité être aidée par les associations. Se sentant en accord avec ses propositions, ALERTES a envoyé au *Président de la République un courrier* qui met en évidence les problèmes actuels : report des réformes prévues, détournement de fonds publics, etc.

Un *courrier* similaire a été envoyé aux *parlementaires* du département et aux Ministre des Finances et du Budget pour qu'ils dégagent les crédits nécessaires.

Lors de cette visite, Mme Delaunay s'était déclarée intéressée par l'action d'ALERTES. Plusieurs courriers lui ont été adressés.

Surprise agréable, *nos documents ont été repris sur le site du ministère* parmi ceux des différents groupes «officiels» qui ont travaillé sur le projet de loi.

Pour continuer notre pression, nous sommes *intervenues en mars auprès de tous les parlementaires* du département et nous avons demandé à rencontrer ceux qui ont des responsabilités dans le secteur santé, protection sociale ou personnes âgées.

Nous avons rencontré Mme David, MM Barbier Issindou et Veran. Et nous attendons d'être reçus par Mme Huillier. Nous avons aussi pris contact avec Mme Laurence Rossignol, la nouvelle secrétaire d'Etat chargée de la famille, des personnes âgées et de l'autonomie

Pour agir auprès des municipalités

Nous avons tenu une conférence de presse le mardi 14 Janvier à la Maison des Associations. Son objectif était double : attirer l'attention des élus et des candidats aux Municipales sur la place citoyenne des Personnes Âgées dans la cité, informer les Personnes Âgées afin de leur permettre d'interpeler les candidats ou élus, en meilleure connaissance de cause.

On a noté la présence de *journalistes du D.L. et de France Bleu Isère*. RCF a invité J. Chapis pour une interview.

Un *tract* a été largement distribué qui reprenait les propositions d'ALERTES.

Ces propositions ont été ensuite envoyées aux *maires* avec lesquels ALERTES est en relations, aux *partis politiques* implantés en Isère.

Suite aux élections municipales, nous avons contacté les maires nouvellement élus dans les communes de plus de 5 000 habitants. Nous leur avons adressé une nouvelle mouture de ce texte et proposé de les rencontrer

3ème partie – LES RELATIONS ALERTES - CONSEIL GENERAL

Nous y avons les meilleurs rapports et particulièrement avec Mme Perez, sa première Vice-Présidente qui souvent sait nous montrer son attachement à notre association.

Dans les structures permanentes du Conseil Général

Au CODERPA, toujours présents et actifs au sein de cette structure, nous travaillons souvent de concert avec Mme Vergnes, la responsable de son bureau.

Nous sommes présents dans les *coordinations territoriales* (CORTA) de Voiron, de Saint Marcellin, du Grésivaudan. La CORDA, la *Coordination départementale* qui pilote le schéma autonomie ne s'est réunie qu'une fois l'an, le 21 Novembre. Le déroulement de cette réunion a entraîné quelques critiques : les dossiers à l'ordre du jour n'ont été donnés qu'à l'entrée de la réunion : difficile alors d'en prendre connaissance avant toute discussion et de donner un avis en connaissance de cause !

ALERTES participe aussi, activement, aux 4 groupes de travail qui sont chargés d'en suivre la mise en application. Mais, se chevauchant avec d'autres structures, ils ont une activité parfois assez chaotique, variant selon la présence militante des représentants associatifs.

Il semble que, en l'absence de Mme Pérez, les administratifs ont pris le pas sur les politiques. Des restructurations dans les services du CGI peuvent expliquer aussi le flottement observé.

Ce malaise étant généralement ressenti, une réunion de coordination a eu lieu avec des représentants d'ALERTES, ALMA, ODPHI, UNA associations dont des membres participent aux commissions du Suivi du Schéma.

Un courrier a été adressé, en janvier, à Mme Perez pour lui faire part de nos réserves. Nous avons été entendus.

AUTONOM@DOM Ce projet consiste en un bouquet de services d'aides humaines et techniques pour la santé à domicile, permettant le maintien à domicile. Le Conseil Général a recherché un opérateur.

Deux des trois opérateurs retenus ont demandé la participation d'ALERTES à leur projet. Ces demandes n'ont pas été acceptées car prématurées : il peut seulement être envisagé des entretiens avec l'opérateur qui sera effectivement choisi par le CGI, entre le moment de la sélection et celui de la remise du projet définitif.

Après de ce «Bouquet de services», qui se met peu à peu en place, nous sommes représentés au CCUSDA (*Comité Consultatif des Usagers de la Santé à Domicile pour l'Autonomie*). Y participent 2 représentants d'ALERTES.

Diminution des prestations d'Aide Sociale :

Des Personnes Âgées relevant de l'Aide Sociale et relevant des GIR 5 et 6 pour les interventions à domicile ont rencontré des difficultés. Le Conseil Général a en effet réduit ces interventions à 4 heures par mois pour les personnes en Logement foyer et à 6 heures pour celles à domicile. A noter également une réduction de l'APA.

ALERTES a envoyé à ce sujet un courrier à M. Vallini.

Une délégation de notre bureau a rencontré Mme Perez, le 19 février, et a fait avec elle le tour de tous les problèmes en suspens.

La convention que nous lie au Conseil Général arrivant bientôt à échéance, nous avons pris les contacts nécessaires pour la renouveler en temps utile.

4ème partie – LA PRESENCE d'ALERTES DANS DIFFERENTES STRUCTURES

Dans des institutions nationales

Notre présidente nous représente régulièrement aux réunions de l'association « *Une société pour tous les âges* ». S'est posée la question de notre participation à la **Fédération Nationale des Associations de Personnes Agées Et de leurs Familles**. Elle n'a finalement pas été retenue car les finalités des deux associations ne correspondent pas exactement.

Dans des institutions départementales

Nous avons sollicité une rencontre à *l'Agence Régionale de Santé, délégation de l'Isère* à Grenoble. Fin juin 2013, ALERTES a été reçue par le responsable du secteur réclamations et non pas, comme prévu, par le responsable de l'agence. Un nouveau rendez-vous a été sollicité. Le 23 Janvier, une délégation a été reçue par M. JACQUEMET et Mme RAT. Questions évoquées : la formation des personnels des établissements, les sorties d'hôpital, la participation d'ALERTES à certains groupes de travail de l'ARS.

ALERTES a dans son Conseil d'Administration des représentants de nombreuses structures du domaine gérontologique et est membre de plusieurs conseils d'administrations.

Nous avons quitté le CA du **Centre de Prévention des Alpes** pour seulement participer à son AG.

Nous avons obtenu d'être intégrés à la **Maison des Réseau de Santé de l'Isère**.

La présidente de l'association *Pays-Âges* a sollicité l'aide d'ALERTES pour monter le 17 Janvier un colloque dont le thème était : « *Quel lieu de vie pour les migrants vieillissants ?* ». Gérard Lancosme a participé à l'organisation de ce colloque qui a eu une portée nationale.

Contactée par la *Mutuelle Générale* (anciennement Mutuelle des PTT), ALERTES est intervenue sur le thème « *Population et Habitat* », dans leurs manifestations, le 11 Avril à Saint Martin d'Hères, le 15 Avril à la Côte Saint André.

5ème partie - LES ACTIVITES DES COMMISSIONS

LA COMMISSION « FAMILLES »

«L'animation auprès des personnes âgées : réflexions et propositions»,

Cette plaquette est le résultat du travail de la Commission sur environ une année. Ont été invités à participer à cette réflexion des animateurs, des directeurs d'EHPAD et Foyer-Logement, des familles, des bénévoles en établissement et/ou à domicile.

Cette commission se réunit régulièrement. C'est ainsi que le 14 Octobre elle s'est « délocalisée » à Bourgoin, répondant ainsi à l'invitation de la commission des familles de Delphine Neyret en présence de la directrice de cet EHPAD.

Le 1er Avril une réunion a eu pour objet une *information sur la convention tripartite* par M. PIFANO, Directeur des Solambres à la Terrasse, un débat avec les représentants d'associations présents sur leurs place et rôle dans les EHPAD dans lesquels ils ont été constitués, leurs statuts, moyens d'actions, réalisations, etc...

La commission a entrepris un travail en liaison avec la Commission Prévention-Santé, sur le problème des *sorties d'hôpital*, des accompagnements, ces préoccupations étant communes aux deux Commissions.

LA COMMISSION « INTERGÉNÉRATION »

Des Cafés des Âges ont eu lieu à Voiron, Tullins, Fontaine. Un Café est prévu avec Pays'âges, un autre au Patio de la Villeneuve avec le café Barathin.

Notre engagement en ce secteur a été reconnu par la Fondation de la SNCF qui nous a gratifiés d'une récompense de 5 000 euros.

« Evaluation des Cafés des Ages »

L'expérience des Cafés des Âges menée par ALERTES intéresse beaucoup par son caractère unique en Isère.

Un bilan - évaluation de 26 pages - à partir des 50 Cafés a été réalisé avec le concours bénévole d'une personne de FRANCE BÉNÉVOLAT, association qui a une action dans l'intergénération. Une subvention de 1300 € de AG2R La Mondiale (anciennement Prémalliance) a été utilisée à cet effet.

« Vivre ensemble dans une cité solidaire »

Tel est le thème de la journée intergénérationnelle qui s'est tenue le jeudi 30 Janvier 2014, à la CIPRA, Salle Pablo Picasso, en liaison avec France Bénévolat. De multiples interventions de qualité : D. Thierry, Président National de France Bénévolat, J.M.Caudron, des élus dont F. Hanff, l'association Unis-Cité... : 150 personnes ont participé à ces échanges intéressants. Un compte-rendu de la journée est en cours.

LA COMMISSION « ALTERNATIVES HABITAT »

Depuis plusieurs années, ALERTES réfléchit au problème du logement des Personnes Âgées. Plusieurs manifestations ou rencontres ont été organisées. Cela dans la ligne du rapport BROUSSY. Le nouveau texte rappelle les défis auxquels la société doit répondre : défi du choix de lieu de vie et de fin de vie, du droit au risque, du domicile, défi éthique des nouvelles technologies, défi de «bâtir la ville pour tous les âges»... Il reprend les propositions d'ALERTES : lutte contre l'isolement, innovations sociale et technologique, afin de «vivre ensemble dans une ville pour tous les âges».

« Vieillir et habiter autrement »

Cette nouvelle plaquette rend compte des travaux de la Commission. Elle procède à une analyse de la situation et présente des propositions avec, en toile de fond, le rappel de l'objectif d'ALERTES : inclure les personnes âgées, même les plus vulnérables, dans la société, dans la cité. . Objectif : parvenir à disposer d'un bon logement pour une bonne personne, au bon moment.

La stagiaire, Tiana Locatelli qui a travaillé pour la Commission, a répertorié les conditions qu'il fallait réunir pour bien réussir une formule de «Logements regroupés à services partagés ».

Action en direction du Conseil Général

L'action de la Commission Alternatives permet de «nourrir» le groupe de travail du Conseil Général, en travaillant avec le Groupe de travail du suivi du schéma départemental sur l'Autonomie, concernant le Logement Adapté et les habitats regroupés.

Le souhait était de parvenir à l'adoption d'une Charte Départementale du Logement Adapté, à laquelle n'était pas opposé Mme Pérez, sur le modèle de celle qui a été signée pour le département du Rhône.

Rencontre avec les bailleurs sociaux

Dans le cadre de ce travail, les responsables de la commission ont rencontré des représentants d'ABSISE (association fédérant les bailleurs publics de l'Isère) puis des représentants de l'OPAC et de PLURALIS: Ces organismes ne sont pas d'accord sur la charte proposée sous le prétexte que, d'une part, tous les éléments en sont déjà prévus par la loi, et, d'autre part, que les appartements adaptés construits ne trouvent pas preneurs.

Logements Foyers :

Suite à la sortie d'un rapport de la direction générale de la cohésion sociale sur « les habitats collectifs pour les personnes âgées autonomes », une rencontre a été organisée le 13 Février avec les directrices ou directeurs de Logements-Foyers. Une grande hétérogénéité règne actuellement parmi ces établissements. Pour ALERTES, en s'appuyant sur les préconisations du rapport mentionné ci dessus, il faut réinventer le logement-foyer, notamment en en faisant des lieux ressources de proximité en direction des personnes âgées (restauration, information, animation), prendre en compte les personnes du GIR 1 au GIR 4 inclus, pouvoir garder chaque fois que c'est possible la personne jusqu'au bout.

Il faut par ailleurs développer des formules innovantes autour du concept d'Habitat à services partagés, participatif, inter générationnel partagé. L'idéal serait de parvenir à un éventail de solutions pour offrir aux intéressés le droit au choix, ce qui n'exclut pas le droit au risque.

La commission « Alternatives-Habitat » va donc proposer deux axes de travail :

- Organisation d'une rencontre avec tous les acteurs des Logements foyers (résidents, familles, professionnels, gestionnaires) afin de proposer des évolutions de ces établissements pour qu'ils répondent mieux à la demande d'aujourd'hui
- La mise en place d'un groupe de travail réunissant tous les organismes, associations, ou personnes qui ont une réflexion ou des projets d'habitat à services partagés.

LA COMMISSION « PRÉVENTION-SANTÉ »

La commission Prévention -Santé a poursuivi son travail de recherche d'informations et d'élaboration de propositions sur le thème du retour au domicile des personnes âgées après une hospitalisation.

De nombreuses rencontres et participations à des instances (CORDA , Conseil Général, interfilières, ARS 38) ont permis à la quinzaine de membres de la commission de faire un point assez précis et d'affiner des propositions.

Depuis le rapport de 2006 fait par Alertes, le constat a été fait que, même insuffisantes par rapport aux besoins, des avancées ont été réalisées sur lesquelles il convient de s'appuyer : la collaboration sanitaire et médico-social devient réalité, en ville surtout, même si elle n'est pas systématisée, tant s'en faut.

Accueil temporaire avec ses différentes modalités, bureau de sortie de l'hôpital, rôle des assistantes sociales, des CCAS ...les orientations de travail ne manquent pas.

En projet : des rencontres décentralisées en d'autres points du département (Bourgoin-Vienne-Voirion), d'autres avec les personnels médicaux et l'organisation d'une initiative publique.

En conclusion

Je ne dirai pas autre chose que l'an dernier.

La raison d'être de notre association reste « la qualité de vie des personnes âgées ».

Elle a été le but de notre action constante tout au long de cette année, avec en plus la dominante « vers l'adaptation de la société française au vieillissement de la population ».

Cette action est largement reconnue autour de nous puisqu'Alertes est souvent consultée, invitée à donner son avis, participer à des actions ou à des organismes.

Notre influence s'est-elle élargie depuis que nous agissons ? Nous voulons espérer que oui.

Mais ce que nous pensons être une priorité se heurte à d'autres priorités.

Dans ce but, nous agissons toutes les sonnettes que nous pouvons saisir.

Mais arrivons-nous à faire assez de bruit ?

A vous de nous dire comment être plus efficaces.

A vous de venir nous aider à mieux faire, en vous investissant davantage dans notre association.

Nous comptons sur vous.

Jean TANNIOU
Secrétaire